



SAINT-DENIS DE-BROMPTON

2050, rue Ernest-Camiré, C. P. 120
Saint-Denis-de-Brompton (Québec) J0B 2P0
Tél. : 819 846-2744 - Téléc. : 819 846-0915
Courriel : info@sddb.ca - Site internet : www.sddb.ca

FORMULAIRE DE DEMANDE COLPORTAGE

Loi sur les colporteurs et les solliciteurs – article 146 à 160

À L'USAGE DE LA MUNICIPALITÉ

Demande reçue le : _____ Matricule : _____ - _____ - _____

Paiement le : _____ No client : _____ No de demande : _____

1 – IDENTIFICATION DU DEMANDEUR / PERSONNE RESPONSABLE

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse postale : _____ Code postal : _____

Ville : _____ Téléphone : _____

Courriel : _____ Cellulaire : _____

Le demandeur est-il le responsable : ☐ Oui ☐ Non (Joindre une procuration)

2 – IDENTIFICATION DE L'ORGANISME

Nom : _____

Adresse: _____

Personne responsable : _____ Téléphone : _____

3 – INFORMATIONS SUR LA DEMANDE

Dates visées : _____

Type d'activité : _____

Produits vendus : _____

But de l'activité :

Description de l'activité :

Bénéficiaires de l'activité :

4 – DOCUMENTS D'ACCOMPAGNEMENT OBLIGATOIRES

- ☐ **Preuve d'obtention d'un permis par la *Loi sur la protection du consommateur* (L.R.Q., c.P-40.1)**
- ☐ **Copie certifiée conforme de la déclaration de raison sociale du demandeur, s'il y a lieu**
- ☐ **Copie certifiée conforme de la résolution de la compagnie autorisant le demandeur à faire une demande de permis, dans le cas d'une personne morale**
- ☐ **Copie des statuts constitutifs, dans le cas d'une personne morale**

Pour chaque personne physique : *Lorsqu'une personne morale ou une société requiert les services de personnes physiques pour vendre, collecter ou solliciter dans les limites de la municipalité, elles doivent demander et obtenir une licence de colporteur pour toute et chacune de ces personnes. Une personne morale ou une société ne peut être titulaire d'une licence de colporteur*

- ☐ **Numéro d'immatriculation du véhicule**
Si ce dernier est utilisé pour le commerce visé par le permis
- ☐ **Une copie d'un permis de conduire avec photo**
Ou toute autre pièce d'identité avec photo
- ☐ **Certificat de bonne conduite du Service de police de son lieu de résidence**

Signature du demandeur

Date

Déposez votre demande et les documents requis à la réception de l'hôtel de ville ou par courriel :

permis@sddb.ca

Prévoir un délai de 30 jours après la réception complète de la demande pour délivrer le permis. La demande est jugée complète lorsque tous les documents mentionnés à la section 6 et le paiement ont été reçus.